



Maître Djilali RABHI

Docteur en Droit

Avocat aux Barreaux du Québec et de Paris

CANADA – FRANCE

Monsieur Eric de MONTGOLFIER
 Procureur de la République
 Parquet du TGI de Nice
 Place du Palais de Justice
 06300 NICE
 Fax : 04 93 62 08 67

Paris, le 22 décembre 2010

Affaire : Mirella LO NEGRO-CARBONATTO, Sos Justice & Droits de l'Homme / Etude de Me FISCHHOFF NICOLAÏ PROST, Huissiers de Justice à Vence.

Objets : plainte déposée au Parquet de Nice le 12 décembre 2010

Constitution d'avocat

Communication de pièces

Copies pour informations

Monsieur le Procureur de la République,

Dans l'affaire citée en référence, je vous confirme mon intervention pour mes clients : Madame Mirella LO NEGRO-CARBONATTO et l'association Sos Justice et Droits de l'Homme.

Par ailleurs étant intervenu auprès de Monsieur le Procureur de la République de Grasse et du Lieutenant LEBLANC – Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Bar Sur Loup.

Ces pièces étant à verser au dossier de la procédure, je vous prie de trouver ci-joint, les copies :

1 – de la lettre RAR adressée à Monsieur Marc DESERT – Procureur de la République près le TGI de Grasse du 22 décembre 2010,

2 – de la lettre RAR adressée au Lieutenant LEBLANC – Commandant de Brigade de Gendarmerie du 22 décembre 2010.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire Monsieur le Procureur à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

PJ : Lettre RAR adressée au Parquet de Grasse du 22 décembre 2010

L'Avis de constitution d'avocat adressée au Parquet de Grasse du 17 décembre 2010

L'Avis de constitution adressé à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup du 22 décembre 2010



FRANCE

91, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 - Paris
Tél/ Fax : 01 42 46 99 09

CANADA

Cabinet d'avocats Rabhi
229, boulevard Riel
Gatineau, Québec, J8Y 5Y9
CANADA
Tél /Fax : (819) 771-9359

Uniquement sur rendez-vous

Courriel : cabinet.rabhi@videotron.ca
Site Internet : <http://www.cabinet-avocats-rabhi.com>





Maître Djilali RABHI

Docteur en Droit

Avocat aux Barreaux du Québec et de Paris

CANADA – FRANCE

Monsieur Marc DESERT
 Procureur de la République
 Parquet du TGI de GRASSE
 37 avenue Pierre Sémar
 06130 GRASSE
 Tél. 04 92 60 73 29
 Fax : 04 93 62 72 39

Paris, le 22 décembre 2010

Affaire : Mirella LO NEGRO-CARBONATTO, Sos Justice & Droits de l'Homme / Etude de Me FISCHHOFF NICOLAÏ PROST, Huissiers de Justice à Vence.

Objets : plainte déposée au Parquet de Nice le 12 décembre 2010

Constitution d'avocat

Demande de communication de pièces

Demande de cessation de poursuites

Monsieur le Procureur de la République,

Je tenais à vous informer que dans l'affaire citée en référence, je me constitue aux intérêts de mes clients : Madame Mirella LO NEGRO-CARBONATTO et l'association Sos Justice & Droits de l'Homme.

Madame Mirella LO NEGRO – CARBONATTO m'indique qu'elle n'a jamais su, si une plainte avec CPC avait été déposée à son encontre par les plaignants et si votre parquet avait désigné un Juge d'Instruction qui serait en charge de cette affaire.

Nouvellement constitué dans ce dossier et afin de me permettre de l'étudier et d'assurer valablement la défense des intérêts de mes clients, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer dans les meilleurs délais :

- 1 - le N° d'enregistrement de la plainte avec CPC déposée auprès de votre Parquet par les plaignants,
- 2 - le nom du Juge d'Instruction en charge de ce dossier,

3 - une copie de la plainte initiale avec signature originale qui aurait été déposée auprès de votre Parquet par l'Etude de Maîtres FISCHHOFF, PROST, NICOLAÏ, SCP d'Huissiers de Justice à Vence.

Par ailleurs, mes clients m'indiquent et bien qu'ils aient pris la peine de communiquer sur cette affaire avec vous et le Parquet de Nice par voie de lettres RAR, que la Gendarmerie de Le Bar sur Loup, entend auditionner Madame Mirella LO NEGRO, le 4 janvier 2001 à 9 h.

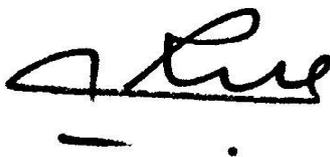
La convocation étant irrégulière et ne comportant pas entre-autres, les motifs précis pour lesquels ma cliente devrait être entendue. Auriez-vous l'amabilité de me faire savoir de quelle affaire pourrait-il s'agir ?

Pour en terminer et compte tenu du contexte atypique de cette affaire, je vous saurais gré de bien vouloir ordonner à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup, de cesser toutes poursuites illégales dirigées à l'encontre de ma cliente Madame Mirella LO NEGRO, le Parquet de Nice étant désormais saisi de cette affaire.

Dans l'attente de vos extrêmes diligences et de vos promptes réponses,

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

PJ : Avis de constitution d'avocat Parquet de Grasse
 Avis de constitution adressé à la Gendarmerie de Le Bar sur Loup du 22 décembre 2010
Copie pour information :
 Monsieur le Procureur de la République de Nice
 La Gendarmerie de Le Bar sur Loup



FRANCE

91, rue du Faubourg Saint-Denis
 75010 - Paris
 Tél/ Fax : 01 42 46 99 09

CANADA

Cabinet d'avocats Rabhi
 229, boulevard Riel
 Gatineau, Québec, J8Y 5Y9
 CANADA
 Tél /Fax : (819) 771-9359

Uniquement sur rendez-vous

Courriel : cabinet.rabhi@videotron.ca
 Site Internet : <http://www.cabinet-avocats-rabhi.com>





Maître Djilali RABHI

Docteur en Droit

Avocat aux Barreaux du Québec et de Paris

CANADA – FRANCE

Monsieur Marc DESERT
 Procureur de la République
 Parquet du TGI DE GRASSE
 37, avenue Pierre Sémard
 BP 71029 - 06133 GRASSE Cedex
 Tél. : 04 92 60 71 00
 Fax : 04 93 62 72 39

Paris, le 17 décembre 2010

Affaire : Mirella LO NEGRO-CARBONATTO, Sos Justice & Droits de l'Homme
 / Etude de Me FISCHHOFF NICOLAÏ PROST, Huissiers Vence.

Objets : plainte déposée au Parquet de Nice le 12 décembre 2010
 Constitution d'avocat

Monsieur le Procureur de la République,

Dans l'affaire en référence, je vous confirme mon intervention pour mes clients : Madame Mirella LO NEGRO-CARBONATTO et l'association Sos Justice & Droits de l'Homme.

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments respectueux.

FRANCE

91, rue du Faubourg Saint-Denis
 75010 - Paris
 Tél/ Fax : 01 42 46 99 09

CANADA

Cabinet d'avocats Rabhi
 229, boulevard Riel
 Gatineau, Québec, J8Y 5Y9
 CANADA
 Tél /Fax : (819) 771-9359

Uniquement sur rendez-vous

Courriel : cabinet.rabhi@videotron.ca
 Site Internet : <http://www.cabinet-avocats-rabhi.com>





Maître Djilali RABHI

Docteur en Droit

Avocat aux Barreaux du Québec et de Paris

CANADA – FRANCE

Lieutenant LEBLANC
 Commandant de Brigade
 Gendarmerie nationale
 68, Allée du Docteur MAFFET
 Le Bar-sur-Loup
 Tél : 04 93 42 40 06
 Fax : 04 93 77 54 93

Paris, le 22 décembre 2010

Affaire : Mirella LO NEGRO-CARBONATTO, Sos Justice & Droits de l'Homme
 / Etude de Me FISCHHOFF NICOLAÏ PROST, Huissiers Vence.

Objets : plainte déposée au Parquet de Nice le 12 décembre 2010
 Constitution d'avocat

Lieutenant,

Dans l'affaire en référence, je vous confirme mon intervention pour mes clients : Madame Mirella LO NEGRO-CARBONATTO et l'association Sos Justice & Droits de l'Homme.

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments respectueux.

FRANCE

91, rue du Faubourg Saint-Denis
 75010 - Paris
 Tél/ Fax : 01 42 46 99 09

CANADA

Cabinet d'avocats Rabhi
 229, boulevard Riel
 Gatineau, Québec, J8Y 5Y9
 CANADA
 Tél /Fax : (819) 771-9359

Uniquement sur rendez-vous

Courriel : cabinet.rabhi@videotron.ca
 Site Internet : <http://www.cabinet-avocats-rabhi.com>

